

# Small files: Tunisia: Small files: Tunisia - 19

*HS L 179:193*



Dag Hammarskjöld's samt.

Tunisia - 1961

---

21 July - 24 Aug.

Bourguiba, Habib (President of Tunisia)

- 5 messages from D.H.
- 2 messages to D.H.
- 1 message from N.V.S. Tubman, President of Liberia

UNATIONS NY

BUN ACR16/R0483

TUNIS TELEX 11 161 1/50 21 1445

ETAT PRIORITE HABIB BOURGUIBA PRESIDENTE DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE A  
SON EXCELLENCE DAG HAMMARSKJOLD SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES  
NEWYORK

DEVANT L'ANGRAVITE DES MENACES QUI PRESENT SUR MON PAYS DU FAIT  
DE L'AGRESSION DE L'ARMEE FRANCAISE QUI A L'HEURE OU JE VOUS  
ADRESSE CE MESSAGE BOMBARDE ET

ACR16/R0483/2/50

TENTE D'OCCUPER LA REGION DE BIZERTE ET D'AUTRES PARTIES DU  
TERRITOIRE JE ME VOIS A MON GRAND REGRET DANS L'OBLIGATION  
DE VOUS DEMANDER DE VOULOIR BIEN FAIRE PROCEDER AU RAPATRIEMENT  
IMMEDIAT DES TROIS BATAILLONS DE L'ARMEE TUNISIENNE STATIONNES  
AU CONGO STOP JE TIENS A VOUS CONFIRMER

ACR16/R0483/3/48

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL QUE SEULE LA SITUATION DE FORCE  
MAJEURE METTANT EN DANGER LA SECURITE ET L'INTEGRITE TERRITORIALE  
DE MON PAYS M'IMPOSE DE FORMULER LA PRESENTE DEMANDE STOP LA  
TUNISIE PLUS QUE JAMAIS DEMEURE A L'ONU ET A SON ACTION QUE NOUS  
DEMEURONS DISPOSES

ACR16/R0483/4/13

A RENFORCER DANS LA MESURE DE NOS POSSIBILITES STOP SENTIMENTS  
DE HAUTE CONSIDERATION

UNITED NATIONS  
1961 JUL 21 PM 12:30  
TELEGRAPH UNIT

GA537NY/19 S NEWYORK 222 21 2142EDST P1/51 UNGOVT

ETAT PRIORITE

SON EXCELLENCE

MONSIEUR HABIB BOURGUIBA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TUNISIE

TUNIS (TUNISIA)

MONSIEUR LE PRESIDENT, AI HONNEUR ACCUSER RECEPTION DE VOTRE MESSAGE DEMANDANT LE RENVOI IMMEDIAT DES CONTINGENTS TUNISIENS AU CONGO. NOUS APPRECIONS PLEINEMENT LES RAISONS URGENTES QUI VOUS ONT MIS DANS L'OBLIGATION DE PRENDRE CETTE DECISION.

P2

POURTANT, EN VUE DE LA GRANDE CONTRIBUTION DE CES TROUPES ET EN VUE DE LEUR IMPORTANCE POUR L'EFFECTIF DE LA FORCE DES NATIONS UNIES, C'EST POUR NOUS UNE PERTE TRES SERIEUSE QUI, J'ESPERE, PEUT ETRE TEMPORAIRE. TOUTEFOIS, COMME A DU VOUS EN INFORMER DEJA

P3

LA MISSION DE LA TUNISIE AUX NATIONS UNIES, NOUS AVONS PRIS DES MESURES D'URGENCE POUR DONNER SUITE A VOTRE DEMANDE. AINSI NOUS AVONS DEMANDE IMMEDIATEMENT L'ASSISTANCE DU GOUVERNEMENT DES ETATS UNIS, POUR UN QUOTE AIRLIFT UNQUOTE DES TROUPES TUNISIENNES AU CONGO. EN PLUS, NOUS AVONS

P4

AVERTI NOS REPRESENTANTS A LEOPOLDVILLE LEUR DEMANDANT AUSSI DE VOIR QUELLE CONTRIBUTION DIRECTE AU RETOUR RAPIDE POURRAIT FAIRE L'ORGANISATION EN UTILISANT LES AVIONS DONT ELLE DISPOSE ELLE-MEME.

JE VAIS VOUS INFORMER DES RESULTATS DE CES MESURES PAR L'INTERMEDIAIRE E VOS REPRESENTANTS A NEW YORK. JE VOUS PRIE,

P5/21

MONSIEUR LE PRESIDENT, D'AGREER L'EXPRESSION DE MES SENTI-MENTS TRES RESPECTUEUX ET AMICAUX.

DAG HAMMARSKJOLD

SECRETAIRE GENERAL DES

NATIONS UNIES

CONFIDENTIAL  
OF MESSAGE DISPATCH

UNITED NATIONS  
JUL 21 PM 10:33  
TELEGRAPH UNIT

UNITED NATIONS

Press Services  
Office of Public Information  
United Nations, N.Y.

m(For use of information media -- not an official record)

Note No. 2369  
25 July 1961

NOTE TO CORRESPONDENTS

EXCHANGE OF COMMUNICATIONS BETWEEN  
HABIB BOURGUIBA, PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF TUNISIA, AND  
DAG HAMMARSKJOLD, SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS \*

Cable from the President of the Republic of Tunisia, Habib Bourguiba, to the Secretary-General of the United Nations:

"The gravity of the situation in Tunisia, resulting from the French aggression, and the necessity for urgent and detailed study of the results of the appeal of Tunisia to the Security Council, render necessary and urgent a direct and personal exchange of views. I would therefore be happy to greet you in Tunis as early as it would be possible for you to come.

"Please accept, etc."

Habib Bourguiba  
President of the  
Republic of Tunisia

Communication from the Secretary-General of the United Nations to the President of the Republic of Tunisia:

"I have received your message indicating the need you feel for a direct and personal exchange of views with me. Such a request on your part puts on me the clear duty to place myself at your disposal for such a personal exchange which, I hope, could help in a development towards peace. At the same time, I observe that the Security Council remains seized of the problem and has decided to continue its discussion. Under these conditions, the basic problem is outside my personal competence.

"Please accept, etc."

Dag Hammarskjold,  
Secretary-General of  
the United Nations

---

\* Unofficial translation from the French.

UNITED NATIONS

Press Services  
Office of Public Information  
United Nations, N.Y.

m(For use of information media -- not an official record)

Note No. 2369  
23 July 1961

NOTE TO CORRESPONDENTS

EXCHANGE OF COMMUNICATIONS BETWEEN  
HABIB BOURGUIBA, PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF TUNISIA, AND  
DAG HAMMARSKJOLD, SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS \*

Cable from the President of the Republic of Tunisia, Habib Bourguiba, to the Secretary-General of the United Nations:

"The gravity of the situation in Tunisia, resulting from the French aggression, and the necessity for urgent and detailed study of the results of the appeal of Tunisia to the Security Council, render necessary and urgent a direct and personal exchange of views. I would therefore be happy to greet you in Tunis as early as it would be possible for you to come.

"Please accept, etc."

Habib Bourguiba  
President of the  
Republic of Tunisia

Communication from the Secretary-General of the United Nations to the President of the Republic of Tunisia:

"I have received your message indicating the need you feel for a direct and personal exchange of views with me. Such a request on your part puts on me the clear duty to place myself at your disposal for such a personal exchange which, I hope, could help in a development towards peace. At the same time, I observe that the Security Council remains seized of the problem and has decided to continue its discussion. Under these conditions, the basic problem is outside my personal competence.

"Please accept, etc."

Dag Hammarskjold,  
Secretary-General of  
the United Nations

---

\* Unofficial translation from the French.

23 juillet 1961 Secgen

XX

Son Excellence  
Monsieur Habib Bourguiba  
Président de la République Tunisienne  
TUNIS

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre message indiquant le besoin que vous ressentez d'un échange de vues direct et personnel avec moi. Une telle demande de votre part m'impose le devoir clair de me mettre à votre disposition pour un tel échange personnel qui, je l'espère, pourrait aider à un développement vers la paix. Toutefois, j'observe que le Conseil de sécurité reste saisi du problème et a décidé de continuer sa discussion et que, dans ces conditions, le problème de fonds se place en dehors de ma compétence personnelle.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter l'assurance de mes sentiments  
les plus ~~sincères~~ respectueux.

Dag Hammarskjöld  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies

H —————

21 juillet 1961 Secgen

xx

Son Excellence  
Monsieur Habib Bourguiba  
Président de la République de Tunisie  
TUNIS

Monsieur le Président,

Ai l'honneur d'accuser réception de votre message demandant le renvoi immédiat des contingents tunisiens au Congo. Nous apprécions pleinement les raisons urgentes qui vous ont mis dans l'obligation de prendre cette décision. Pourtant, en vue de la grande contribution de ces troupes et en vue de <sup>leur</sup> l'importance pour l'effectif de la Force des Nations Unies, c'est pour nous une perte très sérieuse qui, j'espère, peut être temporaire. Toutefois, comme je dû vous en informer déjà la Mission de la Tunisie aux Nations Unies, nous avons pris des mesures d'urgence pour donner suite à votre demande. Ainsi nous avons demandé immédiatement l'assistance du Gouvernement des Etats Unis, pour un "airlift" des troupes tunisiennes au Congo. En plus, nous avons averti nos représentants à Léopoldville leur demandant aussi de voir quelle contribution directe au retour rapide pourrait faire l'Organisation en utilisant les avions dont elle dispose elle-même.

Je vais vous informer des résultats de ces mesures par l'intermédiaire de vos représentants à New York.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes sentiments très respectueux et amicaux.

Dag Hammarskjöld  
Secrétaire général des  
Nations Unies

DRAFT

Mon cher Président,

Permettez-moi de vous envoyer mes remerciements renouvelés pour la réception si hospitalière et généreuse que vous m'avez bien voulu m'accorder ainsi <sup>pour</sup> ~~que~~ de toute la confiance que vous m'avez ~~bien voulu~~ <sup>mi</sup> ~~me~~ témoigner.

Hélas, j'ai fait tout ce que j'ai pu et ça s'est montré insuffisant. ~~pour tenir à la solution rapide tellement importante~~  
*Ça va sans dire que je continue de me tenir*  
~~Je peux vous informer que vous tenez informé en détail des~~  
développements, pour ~~savoir~~ s'il y a encore quelque chose à faire, de ma part, pour aider à une solution basée sur le droit, une solution qui me semble de plus en plus urgente. <sup>Je vous prie, Excellence, de me</sup> ~~N'hésitez pas d'attirer mon~~ <sup>aux services que</sup> ~~attention si vous trouvez qu'il y a un service dans le cadre de ma~~ <sup>à</sup> ~~compétence que je pourrais rendre à la cause de la paix et de la~~ <sup>à</sup> ~~justice dans la situation troublante à laquelle vous avez à faire~~ face.

J'ai eu, comme vous le savez, par nos entretiens, une opinion ~~très~~ ferme sur la nécessité de mettre en exécution la résolution déjà prise par le Conseil de sécurité. J'ai aussi une opinion <sup>très</sup> ~~ferme~~ établie sur la question de fond <sup>telle qu'elle se présente</sup> ~~considérée~~ sous les aspects qui sont <sup>propres aux</sup> ~~décisifs pour les Nations Unies~~ <sup>à vous</sup> ~~selon~~ la Charte. Pour le moment, il me semble qu'on doit se concentrer sur l'exécution de la résolution du Conseil de sécurité, pas seulement à cause de la situation de droit ~~très~~ <sup>que</sup> ~~claire~~, créée par cette décision, mais aussi en vue du fait de la présence des troupes étrangères en dehors de la base, face à face avec des troupes tunisiennes, <sup>e</sup> ~~créant~~ une situation

pleine de dangers et dans laquelle même un incident insignifiant peut avoir des suites tragiques.

Je note avec le plus grand souci que jusqu'ici la situation ne s'est pas améliorée et que aussi les efforts des représentants des Etats Unis jusqu'à ce moment se sont montrés sans effet. Sur ce dernier point, vous me permettez sans doute de vous dire que je vous félicite de la décision d'attendre avec la demande pour une convocation de l'Assemblée générale pour donner <sup>encore plus du</sup> ~~le~~ temps nécessaire ~~aux~~ à ces efforts ~~des~~ Américains de créer un premier échange de vues ouvrant la porte à une exécution intégrale de la résolution; je suis convaincu que ~~les~~ <sup>des</sup> Américains <sup>des Américains</sup> ont été de bonne foi et que, si leurs espoirs ne se sont pas réalisés, c'est à cause de facteurs hors de leur savoir et de leur contrôle.

Sous la résolution adoptée, la situation reste, comme je vous l'ai déjà dit, à mon avis <sup>très</sup> ~~précaire~~ <sup>clair</sup>. Le cessez-le-feu a été établi et, en ce qui concerne le retrait des troupes, il n'y a pas de critique à adresser à la Tunisie. D'autre part, l'obligation des Français de suivre la résolution <sup>reste</sup> sans réponse en ce qui concerne les troupes à Bizerte et autour de la ville. J'espère vivement que vous pourrez maintenir la patience de vos soldats aussi bien que de la population, même en cas des survols répétés, ainsi maintenant <sup>de votre parti</sup> une situation où la Tunisie sera sans reproche au cas d'une aggravation de la situation sur place. →

Je prie qu'une telle aggravation sera évitée, mais tant qu'il y aura des troupes dans le champ, on ne sait jamais ce qui peut arriver.

Rien ne serait <sup>plus regrettable</sup> pire que si, après l'adoption de la résolution, <sup>- à tout, j'en suis sûr -</sup> une ambiguïté pourrait être créée en ce qui concerne la loyauté de <sup>envers les</sup> la Tunisie <sup>vis à vis des</sup> ~~ses~~ vœux exprimés par le Conseil.

Ce sont là <sup>, certainement,</sup> ~~j'en suis sûr,~~ des vues et considérations qu'il ~~m'est~~ m'est très peu nécessaire de vous adresser, mais dans l'esprit de confiance amicale que vous avez bien voulu me montrer, j'ai crû avoir le droit de vous exprimer librement mes pensées à ce sujet. L'expérience historique de tel ou tel élément qui se trouve de l'autre côté ne nous permet pas de fermer les yeux à ce qui peut arriver.

Encore une fois je vous prie, Excellence, de me permettre de vous adresser mes remerciements les plus sincères, ainsi que les expressions de mon amitié bien respectueuse.

PERSONNEL

Le 9 août 1961

Mon cher Président,

Permettez-moi de vous envoyer mes remerciements renouvelés pour la réception si hospitalière et généreuse que vous avez bien voulu m'accorder ainsi que pour toute la confiance que vous m'avez témoignée.

Hélas, j'ai fait tout ce que j'ai pu et ça s'est montré bien insuffisant.

Il va sans dire que je continue de me tenir informé en détail des développements, pour voir s'il y a encore quelque chose à faire, de ma part, pour aider à une solution basée sur le droit, une solution qui me semble de plus en plus urgente. Je vous prie, Excellence, de ne pas hésiter à attirer mon attention sur les services que vous trouvez que je pourrais encore rendre dans le cadre de ma compétence, à la cause de la paix et de la justice dans la situation troublante à laquelle vous avez à faire face.

J'ai, comme vous le savez par nos entretiens, une opinion ferme sur la nécessité de mettre en exécution la résolution déjà prise par le Conseil de sécurité. J'ai aussi une opinion fermement établie sur la question de fond telle qu'elle se présente sous les aspects qui sont propres aux Nations Unies sous la Charte.

.../

Son Excellence  
Monsieur Habib Bourguiba  
Président de la République de la Tunisie  
TUNIS

Pour le moment, il me semble qu'on doit se concentrer sur l'exécution de la résolution du Conseil de sécurité, non pas seulement à cause de la situation de droit créée par cette décision, mais aussi en vue du fait que la présence des troupes étrangères en dehors de la base, face à face avec des troupes tunisiennes, crée une situation pleine de dangers et dans laquelle même un incident insignifiant peut avoir des suites tragiques.

Je note avec le plus grand souci que jusqu'ici la situation ne s'est pas améliorée et qu'aussi les efforts des représentants des Etats Unis jusqu'ici se sont montrés sans effet. Sur ce dernier point vous me permettez sans doute de vous dire que je vous félicite de la décision d'attendre pour la demande d'une convocation de l'Assemblée générale afin de donner encore plus de temps à ces efforts pour créer un premier échange de vues ouvrant la porte à une exécution intégrale de la résolution; je suis convaincu que si les espoirs des Américains ne se sont pas réalisés, c'est à cause de facteurs hors de leur savoir et de leur contrôle.

Sous la résolution adoptée, la situation reste, comme je vous l'ai déjà dit, à mon avis très claire. Le cessez-le-feu a été établi et, en ce qui concerne le retrait des troupes, il n'y a pas de critique à adresser à la Tunisie. D'autre part, l'obligation des Français de suivre la résolution reste sans réponse en ce qui concerne les troupes à Bizerte et autour de la ville. J'espère vivement que vous pourrez maintenir la patience de vos soldats aussi bien que de la population, même en cas de survols répétés, maintenant ainsi, de votre côté, une situation où la Tunisie sera sans reproche en cas d'une aggravation de la situation sur place. Je prie qu'une telle aggravation sera évitée, mais tant

qu'il y aura des troupes dans le champ, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Rien ne serait plus regrettable que si, après l'adoption de la résolution, une ambiguïté pourrait être créée - à tort, j'en suis sûr - en ce qui concerne la loyauté de la Tunisie envers les vœux exprimés par le Conseil.

Ce sont là des vues et considérations qu'il m'est, certainement, très peu nécessaire de vous adresser, mais dans l'esprit de la confiance amicale que vous avez bien voulu me montrer, j'ai cru avoir le droit de vous exprimer librement mes pensées à ce sujet. L'expérience historique de tel ou tel élément qui se trouve de l'autre côté ne nous permet pas de fermer les yeux à ce qui peut arriver.

Encore une fois je vous prie, Excellence, de me permettre de vous adresser mes remerciements les plus sincères, ainsi que les expressions de mon amitié bien respectueuse.

Dag Hammarskjöld

le 24 août 1961

Monsieur le Président,

Cette fois-ci je ne m'adresse pas à vous au sujet des récents événements qui vous ont causé de si grandes difficultés et qui ont été une source de sérieuse inquiétude pour tous les amis de la paix dans la justice. La discussion au sein de l'Assemblée générale a fait la lumière sur le problème et je désire exprimer ma profonde admiration de la manière calme et digne avec laquelle la position de la Tunisie a été exposée et défendue par votre porte-parole.

Comme vous le savez, nous avons récemment constaté une nette amélioration de la situation au Congo, et nous avons maintenant plus que jamais l'occasion d'aider cet important pays à réaliser les aspirations auxquelles il a droit. Cependant, cette tâche demandera encore des efforts considérables et je dois, en conséquence, envisager de maintenir pendant environ une année le meilleur personnel possible.

M. Khiari, en collaboration avec M. Linnér, a accompli, comme vous le savez, un travail digne des plus vifs éloges et a contribué dans une large mesure à l'amélioration de la situation. A ce stade, il désire, tout naturellement, retourner au service de son pays et m'en a fait part. Je lui ai répondu que je regretterais vivement de le voir partir et que j'espérais qu'il pourrait rester en qualité de Chef de l'opération civile jusqu'en juillet de l'année prochaine.

M. Khiari a maintenant répondu par l'affirmative et a accepté mon offre. Cependant, il s'est référé à ses fonctions auprès du Gouvernement tunisien; c'est pourquoi, je désire faire directement appel à vous pour vous demander s'il vous serait possible d'autoriser M. Khiari à demeurer au service de l'ONU jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1962 afin d'assumer les fonctions susmentionnées. Je reconnais que le fait de permettre à M. Khiari de poursuivre son activité auprès de l'Organisation représente un sacrifice pour votre Gouvernement, car votre pays a certainement besoin de ses services; je suis toutefois convaincu que, dans l'esprit de l'appui et de la coopération généreuse que la Tunisie a accordés sans faillir à l'ONU, vous serez en mesure de donner une suite favorable à mes suggestions.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de respect amical.

Dag Hammarskjöld

S.E. Monsieur Habib Bourguiba,  
Président de la République  
de la Tunisie,  
TUNIS.

LIBERIAN MISSION TO THE UNITED NATIONS

527 Madison Avenue  
New York 22, N. Y.

PLaza 9-7926

Information for United Nations Correspondents

Doctor Nathan Barnes, permanent representative of Liberia to the United Nations, today released the following text of a cable from President Tubman of Liberia to President Habib Bourguiba of Tunisia:

"I am greatly disturbed by events that have occurred in the past few days between Your Excellency's Government and that of France in your fight and struggle to maintain sovereignty over your territory in Bizerte. I assure you that the Liberian Government and people and myself are associated with you in this trying hour and assure you of our support and cooperation at the United Nations and in any other respect within our power and ability."

(signed) William V.S. Tubman  
President of Liberia

July 24, 1961

#####